

De nouvelles installations sont financées par l'ARA dans des industries produisant déjà trop, mettant de ce fait en péril les emplois existants.

On apprend ensuite que l'ARA finance au moyen d'un prêt l'expansion de la chaîne de restaurants *Howard Johnston*, acculant ainsi un grand nombre de particuliers à la faillite. Elle a prêté des fonds pour l'aménagement de nouveaux hôtels, motels et ainsi de suite. On lit dans un autre passage de cet article :

Des régions qui sont loin d'être dans le marasme reçoivent de l'aide.

Donc, grâce à des manigances politiques, certaines régions qui ne sont pas dans le marasme, en réalité, reçoivent de l'aide. L'article se poursuit ainsi :

L'emploi constitue le seul prétexte pour justifier l'existence de l'ARA, mais l'organisme a l'impudence de fournir des chiffres inexacts quant aux emplois qu'il dit créer.

A mon avis, nous pourrions appliquer ces paroles à certains chiffres et à certaines déclarations faites à la Chambre quant aux améliorations dont ont été gratifiées les régions dites désignées, ici, au Canada. Pour terminer cette série de citations, monsieur le président, je vais rappeler ce que deux sénateurs des États-Unis ont dit au sujet d'un programme institué dans leur pays, qui est semblable à celui que le ministre nous a présenté et pour lequel il nous demande maintenant de fournir 50 millions de dollars. Voici ce que disait le sénateur A. Willis Robertson, de Virginie :

L'ARA est un programme de dépenses mal conçu, grâce auquel les bureaucrates soutiennent ou ruinent villes et villages dans tout le pays, en accordant ou en refusant des fonds fédéraux.

Le sénateur Frank, de son côté, disait :

Ce programme n'est pas rentable. Il n'est pas juste pour les contribuables. C'est un truc électoral.

Monsieur le président, en lisant ces passages, je prévois la même chose au Canada. Je songe à ces zones de marasme où des industries sont allées s'établir et j'y vois un placard affiché par les députés des circonscriptions intéressées où l'on peut lire : « C'est moi qui ai fait établir ici telle ou telle industrie. Écrivez-moi ! » Je vois d'ici les répercussions politiques d'un programme de ce genre, auquel le ministre nous demande de consacrer 50 millions de dollars ; et la prochaine fois qu'il en reparlera à la Chambre, il nous demandera cent millions de dollars au lieu de cinquante.

Je mentionne ce fait, monsieur le président, parce qu'il se produira sûrement ici. C'est arrivé là-bas. Ce programme régional est institué d'après les régions du BNP et, comme on le sait, ces régions ont des bornes définies. Elles sont assez restreintes, et la région avoisinante du BNP peut n'être pas désignée. La loi ne contient encore rien en

vue d'éliminer ce chevauchement et cette proximité d'une région à l'autre, ou de régler l'important problème que nous avons déjà rencontré à cet égard. Je crois que le ministre devrait songer à employer les chiffres du Bureau fédéral de la statistique comme base de désignation, plutôt que les régions du BNP.

Je le répète, cette affaire de subventions est mauvaise en soi. Je suis le premier à admettre que, lorsque nous étions au pouvoir, nous avions accordé une subvention directe à la *Brittania Cooper Mine* en Colombie-Britannique. Le ministre des Pêcheries d'alors, l'honorable M. Sinclair, avait fait une plaidoirie des plus éloquentes. Je le vois encore, alors que j'étais assis là-bas, se lever avec une enveloppe en main, sur laquelle il avait griffonné quelques notes, et demander très éloquemment une subvention en faveur de la *Brittania Copper Mine*. Notre gouvernement a accordé cet octroi à la *Brittania Copper Mine* et la mine est maintenant fermée. Ce genre d'octroi s'est révélé peu désirable.

Je le répète, monsieur le président, je ne suis pas en faveur des octrois purs et simples. Nous favorisons les prêts à intérêt avec un engagement personnel de l'industrie intéressée. Cette résolution prévoit l'expansion des usines. Elle ne dit pas si elles pourront déménager dans une autre région, qui pourrait être en somme une méthode d'expansion. Les usines implantées dans la ville « A » prendraient de l'expansion en déménageant dans la ville « B ». Dans ce cas, ce ne serait qu'un transfert d'emplois d'une région à une autre.

A mon sens, on devrait insérer ici une disposition selon laquelle ces octrois se feront seulement quand les capitaux privés ne seront pas disponibles. Puis il y a la question de la collectivité qui accepte l'étiquette de « pauvreté » ou de « marasme ». Quelle collectivité veut être classée dans une région pauvre ? Selon moi, le terme est mal choisi. Comme d'autres, j'estime que les industries viennent s'établir et se développer dans les endroits où l'on a créé le climat propice. Je signale au gouvernement actuel qu'il ferait beaucoup pour créer ce climat propice en abolissant la taxe de vente de 11 p. 100 visant la machinerie industrielle. (*Applaudissements*) C'est la première mesure à prendre. Cela créerait un meilleur climat pour les industries. Celles-ci n'iront pas s'établir dans une région de marasme, même si vous leur accordez toutes les faveurs possibles, car elles ne réagissent pas de cette façon. Les industries qui songent à s'établir à un endroit quelconque s'adressent à des spécialistes et leur disent : « Nous aimerions nous établir au Canada.